



AUTO INFOS

Au sommaire de septembre 2014

Enquête sur la garantie : outil de fidélisation
Interview : Francis Bartholomé, président national du CNPA.
Portrait : Didier Arnould, directeur général du GNFA.
Coup de fil SAV : Stéphane Antiglio président du directoire Autodistribution.
Dossier après-vente : Peinture
SUPPLEMENT : Masters 2014.

Actualités Contrepoints Emploi Equip' Garage Newsletter Maga

[Accueil](#) > [Actualités](#) > [Après-vente](#) >

Mardi 27 janvier 2015

Libre choix du réparateur : zerofranchise.com recrute des professionnels

par [Christophe Carignano](#)

Le libre choix du réparateur dont l'arrêté vient d'être publié en début d'année ouvre la voie à de nouveaux services Web qui permettent à l'automobiliste et au carrossier de trouver un point de contact innovant en dehors des donneurs d'ordres classiques.



Le site zerofranchise.com créé en 2014 par **Frédéric Hoareau** propose un service innovant et intéressant qui s'appuie sur la nouvelle loi dite du "[libre choix du réparateur](#)" qui permet à l'automobiliste de choisir lui-même son carrossier en cas de collision.

Une remise de franchise pour l'automobiliste

Dans la pratique, le site recense aujourd'hui 110 réparateurs dans l'Hexagone. Ce service web permet à l'automobiliste de réduire gratuitement le coût de ses réparations et de sa franchise automobile, en cas de sinistre responsable ou non, en choisissant librement son réparateur, même si ce dernier n'est pas agréé par son assureur.

« Notre service monte en charge très rapidement, explique Frédéric Hoareau fondateur et dirigeant de zerofranchise.com. Nous avons aujourd'hui 110 réparateurs affiliés. Ceux-ci peuvent rejoindre notre service contre une cotisation de 400 euros par an, ce qui permet de gagner des clients en dehors de leurs agréments ». Et d'ajouter : « Notre objectif est d'atteindre rapidement les 200 à 250 professionnels afin de mieux couvrir le territoire national ».

L'internaute peut estimer tout de suite sa réduction : de 50 à 500 euros en moyenne. Le processus de remise sur les réparations, se traduisant in fine par une remise sur franchise, fait appel à un mécanisme complexe qui a été simplifié au travers de zerofranchise.com pour le rendre accessible au plus grand nombre, sans que l'automobiliste ait négocié avec le réparateur.

À noter que 60 % des carrossiers sont des réparateurs partenaires affiliés à une marque constructeur (concessionnaires, agents), ou à un réseau de carrossiers (AD, Five Star, Axial...) et répondent donc déjà à un cahier des charges précis. Les autres étant des carrossiers indépendants que zerofranchise.com sélectionne suivant une charte qualité et un audit terrain.

Partagez l'info  4  Recommander 7  Share 15  0  0